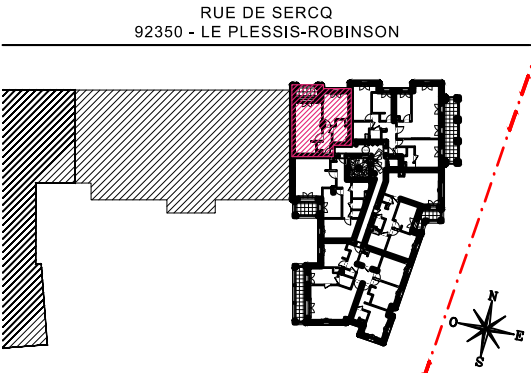




HALL G
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° G402 au 4ème étage

ENTRÉE	5,50 m²
SÉJOUR / CUISINE	24,42 m²
CHAMBRE	13,97 m²
SALLE D'EAU	6,06 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	49.95 m²
BALCON	6,28 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	56.23 m²

LÉGENDE

AP

allège pleine

AV

allège vitrée

VR

volet roulant

GC

garde corps

soffite/faux plafond

ETEL

esp tech elec du logt

PL

placard

robinet de puisage

retombée de poutre

trappe de visite

oeil de boeuf

fenêtre

porte-fenêtre

porte-fenêtre

sèche-serviette

radiateur

R

réfrigérateur

LV

lave vaisselle

LL

lave linge

C

cuisson

TRI

tri sélectif

LC

linéaire complémentaire

Indice : B

Juillet 2025

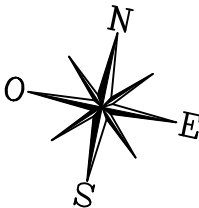
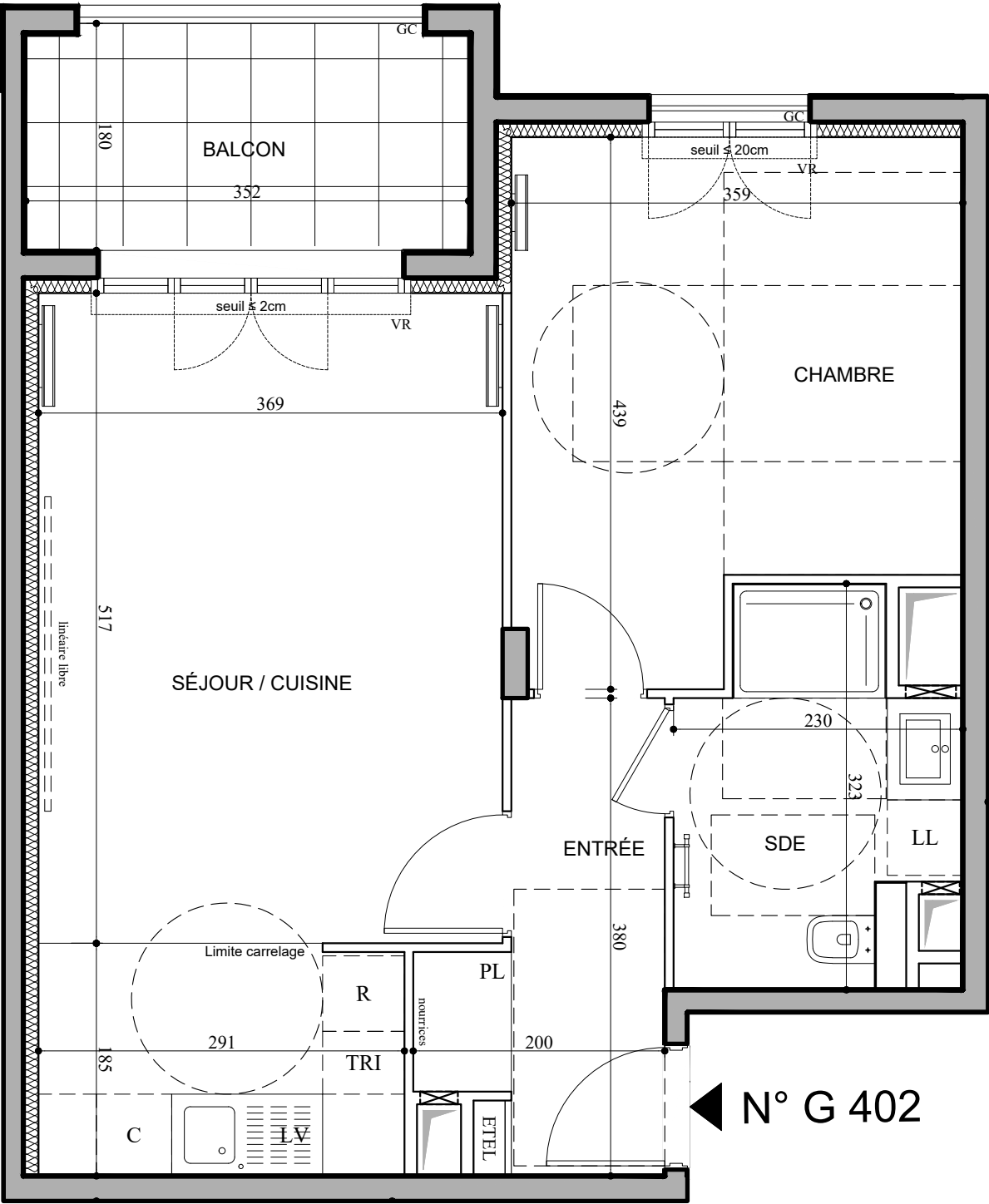
Echelle :

0

50

100

200cm



Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

EMERIGE

CONSTANTIA

BREITMAN & ASSOCIÉS